



HAL
open science

Productions alimentaires localisées en circuits courts : une logique d'action à prendre en compte dans l'accompagnement institutionnel

Anne-Emmanuelle Fiamor

► **To cite this version:**

Anne-Emmanuelle Fiamor. Productions alimentaires localisées en circuits courts : une logique d'action à prendre en compte dans l'accompagnement institutionnel. RIODD 2016, Jul 2016, Saint-Étienne, France. hal-01349956

HAL Id: hal-01349956

<https://hal.science/hal-01349956>

Submitted on 29 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Productions alimentaires localisées en circuits courts : une logique d'action à prendre en compte dans l'accompagnement institutionnel.

Anne-Emmanuelle FIAMOR

Docteure en sociologie, chercheuse associée au Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP UMR 50 44) Axe de recherche Santé et Alimentation (SANTAL), Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Adresse : Université Toulouse 2 Jean Jaurès. Maison de la Recherche 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 9

E-mail : aefiamor@outlook.fr

Résumé

Cette communication porte sur l'analyse de réseaux de producteurs valorisant leurs productions alimentaires localisées en circuits courts, dans le département de la Drôme (26), en France. Nous montrons que chez ces acteurs, le développement des productions s'effectue selon des systèmes d'autorité inédits, qui garantissent une stratégie de production et une forme d'inscription dans l'espace social alimentaire local spécifiques.

Nous montrons ensuite que la prise en compte de leur logique d'action est essentielle à l'accompagnement institutionnel de ce type de développement agricole et agro-alimentaire, en considérant l'articulation *contentieuse* entre une politique institutionnelle de valorisation de l'agriculture biologique et ces réseaux d'acteurs dont la logique d'action est transversale à cette forme de labellisation.

Mots-clés : Productions alimentaires localisées, circuits courts, stratégie, logique d'action, organisation.

Abstract

This article deals with the network analysis of producers who valorize their localized food production sold in short circuits within the Drôme department (26), France. We show that among these actors, the production expansion and diversification is carried out according to unreleased authority systems that guarantee a specific production strategy and a specific type of registration into the local food social space.

We then show that the inclusion of this logic of action is essential for institutional supports of this type of agricultural and food development, by considering the contentious relationship between an institutional policy valorizing organic farming and these actors' networks whose logic of action is transverse to this form of labeling.

Key-words: localized food productions, short circuits, strategy, action logic, organization

Productions alimentaires localisées en circuits courts : une logique d'action à prendre en compte dans l'accompagnement institutionnel.

Résumé

Cette communication porte sur l'analyse de réseaux de producteurs valorisant leurs productions alimentaires localisées en circuits courts, dans le département de la Drôme (26), en France. Nous montrons que chez ces acteurs, le développement des productions s'effectue selon des systèmes d'autorité inédits, qui garantissent une stratégie de production et une forme d'inscription dans l'espace social alimentaire local spécifiques.

Nous montrons ensuite que la prise en compte de leur logique d'action est essentielle à l'accompagnement institutionnel de ce type de développement agricole et agro-alimentaire, en considérant l'articulation *contentieuse* entre une politique institutionnelle de valorisation de l'agriculture biologique et ces réseaux d'acteurs dont la logique d'action est transversale à cette forme de labellisation.

Introduction

Cette communication porte sur une analyse socio-anthropologique de la stratégie de valorisation des petits producteurs valorisant leur production en vente directe et en circuits courts dans le département de la Drôme. Dans le cadre de cette analyse, nous montrons que la logique d'action de ces producteurs devrait être prise en compte par les acteurs institutionnels dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement local. L'idée défendue ici est que cette logique d'action est transversale aux labellisations (SIQO¹ et marques territoriales) alors que la valorisation institutionnelle favorise en premier lieu les SIQO et les marques territoriales.

Nous présenterons d'abord les outils et méthode de l'enquête. Viendra ensuite le cadrage théorique de la question. Celui-ci nous permettra de caractériser la logique d'action du modèle

¹ Signe Officiels de la qualité et de l'origine

de production des acteurs en circuits courts. Puis, nous en viendrons à la présentation de deux exemples de politique institutionnelle qui, en ne prenant pas en compte la logique d'action des acteurs, participent à scinder leur modèle de développement.

1 Une enquête de terrain dans la Drôme

Les résultats que nous présentons dans cette communication émanent d'une enquête et d'un terrain plus vaste que nous allons brièvement exposer pour comprendre notre propos.

1.1-La multi-diversité du terrain drômois et l'objectif du Conseil Général

Nous avons été mandatée entre 2007 et 2010 par le Conseil Général de la Drôme² pour travailler sur l'ensemble des modalités de valorisation des productions alimentaires localisées dans le Département de la Drôme. Une phase exploratoire du terrain a permis de montrer que celui-ci se caractérisait par une multi-diversité et une densité de différents éléments de valorisation. Nous avons ainsi constaté une diversité et une densité :

- des productions (une 40aine répertoriées)
- des producteurs et des modes de productions (entreprises, artisans, exploitants agricoles autant coopérateurs qu'indépendants se valorisant en circuits courts).
- de la qualification : la Drôme compte 19 IGP/AOC –AOP en 2007 mais c'est aussi le 1^{er}département de France en agriculture biologique pour le nombre d'exploitations et la part de surface agricole utilisée en 2010 (Agreste : 2011).
- des dispositifs de valorisation touristique et territoriale

² Contrat CIFRE CRAPS entre l'ANRT, le Conseil Général de la Drôme et l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, présenté dans le PowerPoint accompagnant la communication.

De plus, cet ensemble se développe à différentes échelles territoriales infra-départementales (la Drôme est un territoire morcelé) ce qui implique l'intervention de nombreux acteurs du développement agricole et agro-alimentaire ainsi que des pouvoirs territoriaux.

Cette multi-diversité et cette densité créent de fait une « effervescence » de valorisation difficilement lisible et donc valorisable pour le Conseil Général de la Drôme. L'objectif de celui-ci en nous mandatant était d'obtenir une analyse de cette « effervescence » de valorisation, qui leur permettrait de connaître les acteurs impliqués, les « chaînons manquants » de la valorisation, ainsi que leurs atouts en la matière, afin de mieux mettre en valeur leur potentiel alimentaire.

1.2-Une grille de lecture transversale à la diversité, un déroulement selon un effet « boule de neige »

Pour analyser et comprendre cette effervescence, nous avons construit une grille de lecture qualitative du terrain drômois, transversale à cette diversité et qui permettrait de savoir à partir d'une catégorisation des acteurs et d'un inventaire des productions, qui travaille avec qui, comment et sous quelles conditions, depuis quand, et à quelle(s) étape(s) de production (culture/élevage, transformation, distribution) ? Nous avons ainsi commencé avec un échantillon équilibré des différents producteurs pour ensuite laisser se développer l'enquête selon un effet boule de neige.

1.3 139 entretiens semi-directifs et 14 observations participantes

Dans ce cadre, nous avons mené 140 entretiens, dont 90 semi-directifs et 49 d'experts auprès des différentes catégories d'acteurs ; 26 entretiens « flashes³ » et 14 observations participantes auprès des « mangeurs » (Poulain : 2002). Nous avons également effectué d'importantes recherches documentaires. L'enquête s'est déroulée sur quasiment 2 ans entre 2008 et 2010.

Une hypothèse principale a émergé de l'analyse des données du terrain. L'effervescence de valorisation était composée d'une triple diversité : une diversité organisationnelle et stratégique, mais également une diversité symbolique. Nous avons supposé à travers la diversité symbolique que les productions alimentaires localisées ne se basaient plus seulement sur l'aspect traditionnel pour être reconnue comme telle, mais également sur une autre forme de caractéristique que nous avons cherché à définir.

2 Une approche socio-anthropologique pour différencier les stratégies de production

Pour répondre à cette hypothèse, nous avons choisi de considérer les stratégies de valorisation de la production dans lesquelles s'inscrivent les acteurs pour les différencier. Et ce, grâce à l'articulation des deux approches suivantes.

2-1 Analyser le système de domination et ainsi le système de valeur dans lequel s'inscrivent les producteurs de manière dominante.

Tout d'abord, nous avons considéré que les systèmes d'acteurs à travers lesquels les producteurs produisent leur production sont des systèmes de domination (Weber : 1921). Cela signifie que chaque acteur a une stratégie de production localisée, autrement dit une manière

³ Les entretiens flashes sont des entretiens courts (15mn maximum) utilisés dans le cadre des observations participantes.

de concevoir la production localisée qui correspond ici à une manière de s'inscrire dans un espace social localisé⁴. A cette manière de concevoir la production correspond une forme d'organisation de la production: c'est à dire un système d'autorité qui garantit la conception de la production⁵. Cette conception de la production s'exprime à travers une modalité de légitimation lors de la distribution. Celle-ci peut être la tradition mais pas seulement. De ce point de vue, la stratégie de valorisation est l'expression de la stratégie de production.

C'est donc ce cadre théorique que nous avons utilisé pour différencier les stratégies de valorisation de la production, en déterminant quelles étaient les variables possibles de conception de la production et donc d'inscription dans un espace localisé.

2-2 Prendre en compte la dimension sociale dans laquelle se développent ces systèmes :
l'espace social alimentaire

Nous considérons l'alimentation comme un espace structuré de pratiques et de sens à travers lequel se construit, se transmet et se transforme une culture alimentaire au fil du temps (Poulain: 2002). Cet espace représente la part de choix dans les pratiques et répond à la nécessité qu'a l'homme d'identifier culturellement ce qu'il mange pour pouvoir le manger. C'est le principe d'incorporation (Fischler : 1990).

Dans ce cadre, la production localisée est une construction sociale qui s'inscrit dans un espace temps social alimentaire. Nous n'avons pas le temps de développer ici la sociohistoire de la production localisée mais nous pouvons donner sa signification, c'est à dire sa place dans la

⁴ Nous expliquons ce qu'est un espace social alimentaire localisé dans le paragraphe suivant.

⁵ Une conception de la production sous tend ainsi une manière de se concevoir ensemble.

structure de pratiques et de sens qu'est l'espace social alimentaire français. C'est une production associée à un espace alimentaire local dans un contexte industrialisé, qui répond au besoin social d'identification d'un aliment à un espace social local dans un contexte de crise du modèle productiviste qui a participé à déterritorialiser l'alimentation (Fiamor : 2014). La production localisée a depuis le début de sa construction à la fin de l'ancien régime jusqu'à la fin des années 1990 été associée aux pratiques traditionnelles pour des raisons de conservatisme social et culturel en période de grands changements (Rautenberg : 2003), avant de s'adapter comme nous l'avons supposé, à une manière de voir actuelle.

Dans ce cadre, les variables d'inscription des pratiques dans un espace local permettent de reconstituer l'espace local de référence et ainsi le modèle culturel valorisé à travers les pratiques. Ces variables sont les suivantes.

Tableau 1- Variables d'inscription des pratiques dans l'espace local

| | | |
|--|---|---|
| Etapes de Production valorisées | + | Inscription spatio-temporelle des pratiques valorisées |
| -Production (culture, élevage, cueillette) -Transformation -Distribution | | -Ici- présent -Ici-passé -Ailleurs-présent -Ailleurs-passé |

On voit dans ce tableau que l'inscription de la production dans un espace social localisé tient à deux types de variables. Les producteurs valorisent tout d'abord une ou plusieurs étapes de production. Ils valorisent ensuite l'inscription spatio-temporelle des pratiques qui leur correspond et qui peut varier de une à quatre modalités. S'ils peuvent insister sur l'une ou l'autre des variables, elles n'en sont pas moins toutes deux sinequanone à la valorisation.

Ainsi, nous avons reconstitué pour chaque acteur le système de domination dominant dans lequel il s'inscrit à partir de son inscription dans un espace social localisé de référence. C'est ainsi que nous avons pu caractériser le type de système et de stratégie dans lesquels s'inscrivent les petits producteurs en circuits courts de la Drôme ; et définir ainsi ce par quoi leurs productions sont légitimées comme locales.

2 La figure du petit producteur local et son organisation en réseaux

19 acteurs exploitants ont été répertoriés comme s'inscrivant dans le type de système du petit producteur local. Ce sont des acteurs majoritairement néo-ruraux, français ou étrangers (suisses, hollandais, écossais). Ils possèdent des exploitations de petite taille⁶ et valorisent en vente directe et circuits courts, ce qu'ils cueillent, produisent et transforment dans leur ferme⁷. Les pratiques valorisées sont d'ici et d'ailleurs. Elles sont donc autant issues d'une profondeur culturelle locale, que de d'autres espaces sociaux alimentaires, étrangers (suisses, hollandais, écossais, Inde) ou régionaux (Provence, Savoie). Ensuite, elles sont toujours choisies en fonction de leur adaptation à l'écosystème local.

Pour garantir cette conception de la production, l'organisation de ces producteurs prend la forme d'une multi-appartenance à des réseaux d'échange de pratiques et de vente, formels et informels, créés soit par le biais du monde associatif agricole, soit en toute autonomie. Elle permet la diversification des modalités de distribution et l'échange de pratiques, nécessaires à la pérennité de ce type de système. Elle produit une forme d'autorité dans laquelle il n'y a pas de centralisation formalisée du pouvoir et qui a pour objectif à la fois de vendre et de faire

⁶ Entre 2 et 11ha.

⁷ Ils se sont installés entre 1979 et 1998. A part une, installée en 2005.

groupe localement, dans une logique d'évitement de la dépendance face à aux pairs et aux acteurs institutionnels.

En termes de conception de la production, on a ainsi affaire ici à une forme d'adaptation volontaire, choisie, à l'écosystème local, et qui exprime de ce fait une valeur environnementale (s'adapter à l'écosystème volontairement). Cette conception sous tend une conception du groupe qui exprime une valeur citoyenne (inscription dans le tissu social et culturel local).

Dans ce cadre, les caractéristiques de la légitimation de la production comme locales s'attachent ici avant tout au fait d'être produite, transformée, et vendue ici par le petit fermier-paysan ou par un de ses pairs, quelle que soit l'origine des savoirs et des savoir-faire de productions, dans le cadre de tissus locaux de pratiques et de savoirs partagés, avec autonomie, et selon un engagement citoyen et environnemental.

On peut ajouter 3 faits à ces caractéristiques typiques du modèle de production.

Tout d'abord, ces acteurs ont tous, sauf une, une activité touristique directement liée à leur production. Ensuite, ils écoulent tous une partie de leur production en gros, dans le cadre d'autres types de processus de valorisation et cela est nécessaire à leur pérennité. Enfin, 4 d'entre eux sont partiellement certifiés en agriculture biologique, et une l'est totalement. Trois d'entre eux ont une AOC/ AOP pour une partie de leur production (Noix, Banon, Picodon) et une à une AOC (Petit Epeautre).

Ces petits producteurs se caractérisent donc par une stratégie de valorisation qui parachève une diversité de labellisation. Quelles que soient leur certification SIQO (Signe Officiels de l'Origine et de la Qualité), ils partagent les mêmes marchés de producteurs et les mêmes réseaux de valorisation.

4 Deux axes connexes de valorisation institutionnelle de l'agriculture biologique ne portant que sur une partie du processus du petit producteur local

L'approche par la stratégie de valorisation est importante pour comprendre la dimension sociale et politique dans laquelle évolue les acteurs de la production et notamment ceux dont nous parlons et qui s'inscrivent dans des formes d'organisation et de conception innovantes. Elles est également importante à prendre en compte, nous semble-t-il, dans la construction de politiques publiques adaptées. L'articulation *contentieuse* entre deux axes d'accompagnement institutionnel au développement de l'agriculture biologique et le processus de valorisation par la figure du petit producteur local en sont un exemple.

4.1 : Une politique de valorisation de l'agriculture biologique qui scinde et transforme la figure du petit producteur local

Le Conseil Général de la Drôme mène, depuis le début des années 2000, une politique active de soutien au développement de l'agriculture biologique dans le département, qui s'inscrit au-delà de la sphère alimentaire dans une politique de développement durable⁸. Mais quand cette politique s'articule au processus de valorisation du petit producteur local, elle participe à scinder ainsi qu'à transformer ce processus émanant des producteurs.

4.1.1 Une scission du processus entre acteurs bios et non bios

Cette politique n'est dirigée qu'envers la valorisation de l'agriculture biologique. De ce fait elle peut participer à terme à une scission du processus et cela crée des tensions au sein des

⁸ Rappelons que le Département de la Drôme est 1er Département bio de France pour le nombre d'exploitations et la part de surface agricole utilisée. En 2010, 856 exploitations étaient en bio (12 % du total des exploitations), et la surface agricole utilisée en bio était de 29 690 ha, soit 13 % de la SAU du département (Agreste : 2011).

réseaux, venant entièrement de la part des acteurs non bios, labélisés ou non sur l'origine. Les 5 acteurs de l'échantillon qui se sont exprimés sur le sujet l'ont fait librement, sans qu'on leur pose la question. Ces extraits d'entretiens, mêmes synthétisés, parlent d'eux-mêmes : « Je suis en lutte raisonnée », « on est des fermiers avant d'être bio ou pas bio », « l'agriculture raisonnée représente une qualité de vie qui vaut le bio », « la proximité vaut un label », « ici, on parle plutôt de culture raisonnée », « il faut parler du bien manger plutôt que du bio, même en valorisant le bio ».

4.1.2 Une transformation d'une partie de la conception de la production

Dans le cadre de la politique de valorisation du bio localisé, la modalité d'inscription dans un espace local reste la même que dans le processus de valorisation du petit producteur local (les productions sont produites, transformées et vendues localement à partir de pratiques d'ici et d'ailleurs). La motivation qui guide cette inscription est la même (les productions sont choisies parce qu'elles sont adaptées à l'écosystème local). La conception du groupe (le système d'autorité) reste partiellement la même (cette conception sous-tend une organisation en réseaux, sans centralisation du pouvoir). Cependant, une partie de la conception du groupe et donc de la production, change.

En effet, les petits producteurs locaux, en s'approvisionnant, en échangeant, en se vendant les uns aux autres, garantissent la localité de leur production tout en garantissant ce que l'on pourrait appeler une production intégrée, une qualité conventionnelle « fermière ». C'est à dire une production qui respecte un apport minimum d'intrants chimiques et une adaptation aux ressources et à la temporalité locale. Or, dans le cadre de la politique du bio localisé, cet attribut est remplacé par un attribut garantissant l'absence totale d'intrants chimiques et qui s'obtient en s'insérant dans un système légal-bureaucratique (au sens de Weber).

Le système d'autorité du processus du petit producteur fermier qui garantit la localisation ainsi qu'un mode de production que l'on peut qualifier d'intégré, n'est donc plus que partiellement valide. Il vient en effet garantir la localisation d'une production juridiquement certifiée.

De plus, de ce point de vue, les acteurs ne se légitiment plus les uns les autres, en tant que groupe de pairs, sur le principe qu'ils respectent tous une adaptation et une protection de l'écosystème local et une forme d'organisation en réseau ; mais parce qu'ils sont des fermiers certifiés bios. La bonne conduite de production n'émane plus du lien direct entre eux et les mangeurs mais s'effectue par un organe de décision extérieur.

Ainsi donc, si cet axe de développement politique participe en partie à valoriser les attributs du système du petit producteur local, il participe également à le transformer en lui associant une validation légale-bureaucratique des qualités sanitaires de la production.

4.2 : le projet d'excellence Biovallée : une « biologisation » et une territorialisation

Le projet d'excellence territoriale Bio Biovallée© a pour objectif de construire sur le territoire de quatre Communautés de Communes du centre de la Drôme⁹ un modèle d'excellence rural en termes de développement durable et donc de gestion et de valorisation de l'ensemble des ressources des territoires. Le partenaire principal est la Région-Rhône-alpes. Ce projet comporte l'existence d'une marque territoriale reposant sur la charte de la Biovallée©¹⁰ qui valorise l'agriculture certifiée biologique. De ce fait, le projet Biovallée© crée le même effet que la politique du Conseil Général de la Drôme en favorisant l'agriculture biologique : une scission ainsi qu'une transformation du modèle de développement du petit producteur local.

⁹ Communauté de Communes du Val de Drôme, du Diois, du Pays de Saillans et du Crestois.

¹⁰ biovallee.fr/assets/editeurs/fichiers/plaquettes-dossiers/Charte_biovallee.pdf consulté le 17 aout 2013.

Mais elle participe en plus à changer la forme de la validation de la localisation dans les systèmes issus du modèle du petit producteur local.

4.2.1 Un changement dans la validation de la localisation

Premièrement, dans le cadre d'une certification Biovallée, le système conventionnel n'est plus le seul à garantir la localisation de la production, celle-ci est en effet doublée d'un label officiel : la marque Biovallée© qui territorialise la production. En effet, qu'il s'agisse du modèle du petit producteur ou de celui porté par Biovallée, les attributs de la localisation restent les mêmes¹¹. Mais la forme conventionnelle, interne, de la validation de la production comme locale dans le modèle du petit producteur, devient juridique et émane d'un pouvoir extérieur dans le cas Biovallée. Le système d'autorité et donc la manière de se concevoir ensemble change de ce fait, laissant une place plus grande (bien que partagée) aux pouvoirs territoriaux.

Plus que des tensions, nous avons relevé ici de nombreuses interrogations, une expectative, concernant notamment la peur d'une plus grande pression foncière sur le territoire Biovallée et une interrogation sur le caractère exclusif de la marque (les producteurs pourront-ils continuer à être diversifiés en termes de labellisation ou devront-ils simplement renoncer à la marque ?).

4.2.2 Une double scission par l'inscription dans des réseaux

Enfin, le projet Biovallée implique une double scission du modèle du petit producteur local par l'inscription dans les réseaux. Tout d'abord, l'engagement total en agriculture biologique

¹¹ produit, transformé vendu ici par le fermier ou un pair, choisi pour s'adapter à l'écosystème local, issus de pratiques d'ici et d'ailleurs

repousse potentiellement les acteurs non bios et divise donc des acteurs d'un même modèle en acteurs de deux modèles différents. Ensuite, le fait d'être limité à un territoire infra-départemental produit potentiellement une scission entre acteurs du territoire et acteurs hors du territoire labélisé. Ainsi la multi-appartenance à des dispositifs de valorisation, qui permet de faire groupe et de se valider en s'inscrivant dans des réseaux de sociabilité locaux dans le modèle du petit producteur local est ici limitée par la double certification : territoriale et de qualité sanitaire.

Conclusion

Comme nous avons cherché à le montrer dans cette communication, la prise en compte du modèle de développement dans lequel s'inscrivent les producteurs de production localisée, est essentielle afin de les accompagner dans un développement durable. En effet, nous considérons que toute construction sociale s'articule à une demande sociale. Prendre en compte une logique d'action dont la construction émane des producteurs, correspond ainsi à prendre en compte la demande sociale qui l'accompagne. Cela paraît particulièrement vrai en ce qui concerne le système d'autorité sans centralisation du pouvoir qui est au cœur de la conception de la production que nous avons présentée, et qui semble représenter une alternative aux labels officiels pour les producteurs comme pour les mangeurs. C'est également important compte tenu de l'actuelle diversification des formes de labellisation (et des modèles de développement qui leurs correspondent) chez les acteurs de la production.

Bibliographie

AGRESTE. 2011. *La statistique agricole. Agriculture et espace rural de la Drôme*. Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Bérard L., Froc J., Hyman P., Hyman M., Marchenay P., (1993), *Inventaire du patrimoine culinaire de la France : Rhône – Alpes*, Editions Albin Michel, Paris.

Crozier, M., Friedberg E., (1977), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Seuil, Coll. Points Essais, Paris.

Fiamor AE., (2014), *Changement dans la construction sociale de la production alimentaire localisée, analyse à partir du cas drômois*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse 2, Toulouse.

Fischler, C., (1990), *L'omnivore, le goût, la cuisine et le corps*, Odile Jacob, Paris.

Olivier de Sardan, J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Ed. Bruylant, Louvain-La-Neuve.

Poulain, J.-P., (2002), *Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Presses Universitaires de France, Paris.

Rautenberg, M., (2003), *La rupture patrimoniale*, Ed. A la croisée, Bernin.

Weber, M., (1905), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Réédition de 1964, traduction par J. Chavy, Paris.

Weber, M., (1921 posthume), *Économie et Société. Tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Plon, Réédition de 2005, Traduction par J. Freund et al, Paris.